



LE MOT DU MAIRE

L'année 2015 est terminée. Elle avait débuté par des événements tragiques avec l'attaque de Charlie Hebdo et s'est poursuivie par les attentats de Paris.

« Année horrible » comme l'a dit en son temps la souveraine de nos amis Britanniques. De notre campagne nous suivons les événements par médias interposés mais heureusement nous en sommes éloignés et par là même protégés. Il ne faut pas transposer dans nos vies personnelles la situation tragique des événements nationaux et verser abusivement dans la peur et la xénophobie car la vie continue malgré tout avec son lot de joies et de peines. Au niveau communal l'activité a été très riche.

2015, année de lancement des projets de la nouvelle équipe municipale, ce fut l'année des études et des choix. Nous avons choisi un nouvel architecte pour conduire les travaux de l'église. Parallèlement nous avons poursuivi l'étude du projet d'aménagement du bourg avec l'aide de l'Agence Technique Départementale.

En 2015, quelques grands moments ont marqué la vie communale et mobilisé de nombreux bénévoles : la Brocante du Comité des fêtes, le passage du Tour Poitou Charentes à Berneuil et la participation aux Jeux Intercommunaux de la Foire Expo de Barbezieux. Merci à tous les participants.

L'Association Gilbert Moreau des anciens élèves de l'école de Berneuil a décidé de se mettre en sommeil. A l'occasion de son assemblée générale, un repas a été offert à ses membres. A la mémoire de Gilbert Moreau enfant de Berneuil, résistant martyr fusillé à l'âge de 20 ans par les Allemands et inhumé dans notre cimetière, un voyage est organisé en Dordogne pour participer à la cérémonie de commémoration qui a lieu tous les ans le 28 avril à St Martin de Fressingéas. Voir Pierre Arsicaud.

Une association s'éteint, une autre se réveille. L'Association Berneuil Patrimoine est née de la transformation d'une ancienne association nommée « Le Gabaye » fondée par la famille Peypouda il y a une vingtaine d'années. Déclarée à la sous-préfecture en décembre elle a reçu ses numéros d'agrément. Elle a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine communal. Son bureau a été ouvert aux communes voisines. Elle compte déjà 21 adhérents et est ouverte à tous : des bulletins d'adhésion sont disponibles pour ceux qui souhaitent adhérer. Elle permettra d'organiser la fête du patrimoine déplacée au 1er dimanche d'août (7 août 2016).

2016, c'est la première année de la mise en place d'une nouvelle organisation des collectivités territoriales qui va bouleverser le fonctionnement des communes et la vie des citoyens : nouvelle grande Région, nouvelles compétences du Département, nouvelles communautés de communes et nouveaux syndicats (eau...) et **communes nouvelles !!!**

L'Etat incite fortement les communes à se regrouper pour faire des économies en créant des communes nouvelles. L'incitation actuellement facultative va devenir de plus en plus pressante par la réduction des dotations de l'Etat aux communes : elles représentent actuellement la moitié de notre budget d'où un fort moyen de pression. Nous avons participé à diverses réunions d'information sur le sujet et avons entamé des rencontres avec nos voisins du RPI : Chalignac, St Aulais et Brie. Aucune décision n'est encore prise et les rencontres se poursuivent pour approfondir le projet et définir un périmètre avec les communes volontaires.

Le recensement de la population communale est en cours depuis le 21 janvier pour se terminer le 20 février. L'agent recenseur, Mme Christiane PONTIER-GOURMAUD habitante de Chalignac est au travail. Faites lui bon accueil.

Le traditionnel repas communal ouvert à tous les Berneuilais moyennant participation mais offert aux habitants de 62 ans ou plus, aura lieu samedi 21 mai à 12h à la salle des fêtes de Berneuil.

Concernant les divers projets communaux un bulletin municipal plus détaillé sera édité fin mai.

Voilà le panorama de la vie communale de l'année passée et les projets pour l'année à venir. J'espère qu'ils pourront se concrétiser pour l'amélioration de votre cadre de vie et la mise en valeur de notre commune.

Je remercie chaleureusement mes adjoints, Pascale Imbert, Jean Yves Fougère et Félix Rousselière qui ont été fortement mis à contribution cette année et n'ont pas ménagé leur temps et leur énergie. Je remercie également les Conseillers Municipaux qui nous font confiance et les employés municipaux qui accomplissent leurs tâches avec professionnalisme et dévouement.

Je vous souhaite bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Jean-Marie Arsicaud
Maire de Berneuil

A noter dans vos agendas 2016 :

1 er mars : Assemblée générale Sacrés loustics (salle associations)

4 mars : Concours de belote (amicale bouliste)

9 mars : Mardi-gras (sans défilé) dans la salle des fêtes

17 avril : Repas de la chasse (Diane Berneuilaise)

21 mai : Repas communal

28 mai : Repas du foot (Entente Berneuil- Salles de Barbezieux)

25 juin : Tour Cyclotouristique de la Charente UFOLEP

7 août : Fête du patrimoine

14 août : Brocante du Comité des fêtes

EGLISE



Choix de l'architecte : Après un appel à candidature mouvementé qui a fortement mobilisé l'équipe municipale, Mme SEGONNE-DEBORD de la Rochelle a été choisie. Afin de démarrer les travaux, nous avons sollicité la DRAC pour faire un diagnostic archéologique préventif autour de l'église avec prise en charge financière par l'Etat.

Une visite du souterrain qui donnait accès autrefois à la crypte sous l'église a été organisée en présence de Mr Delhoume conservateur des Monuments Historiques, de Mme SEGONNE-DEBORD architecte et des archéologues de l'INRAP. A la suite de cette visite nous espérons que le conservateur donne son autorisation pour dégager l'accès à la crypte mais malheureusement il a prescrit des feuilles avec un minimum de sondages en raison des restrictions budgétaires.



Les archéologues de l'INRAP sont intervenus au mois de décembre et ont réalisé 3 sondages à l'extérieur de l'église et 2 à l'intérieur. Dans chaque sondage des ossements correspondant à des sépultures ont été découverts aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'extérieur du transept Nord des fondations qui paraissent plus anciennes que l'église ont été découvertes. Des échantillons ont été prélevés pour faire une datation. Un rapport doit être communiqué au conservateur de la DRAC qui doit décider de la poursuite des fouilles ou bien de donner le feu vert pour commencer les travaux.

Actuellement, l'architecte, Mme SEGONNE-DEBORD réalise un diagnostic précis des travaux à réaliser qui concerneront principalement la réfection des charpentes et des couvertures en conservant le maximum d'éléments anciens afin de minimiser les coûts. Il est prévu également la pose de gouttières et la réfection des drainages en pied de mur afin d'évacuer les eaux de pluie loin du périmètre de l'église. Afin de profiter de l'installation d'importants échafaudages nécessaires pour travailler en sécurité sur les toitures, il est prévu de traiter les maçonneries accessibles depuis ces échafaudages.

Nous attendons avec impatience ce chiffrage de travaux dont le montant sera subventionné à 35% par la Drac (Etat), 25% par le Département et 20 à 30% par le FRIL (Région-Europe).

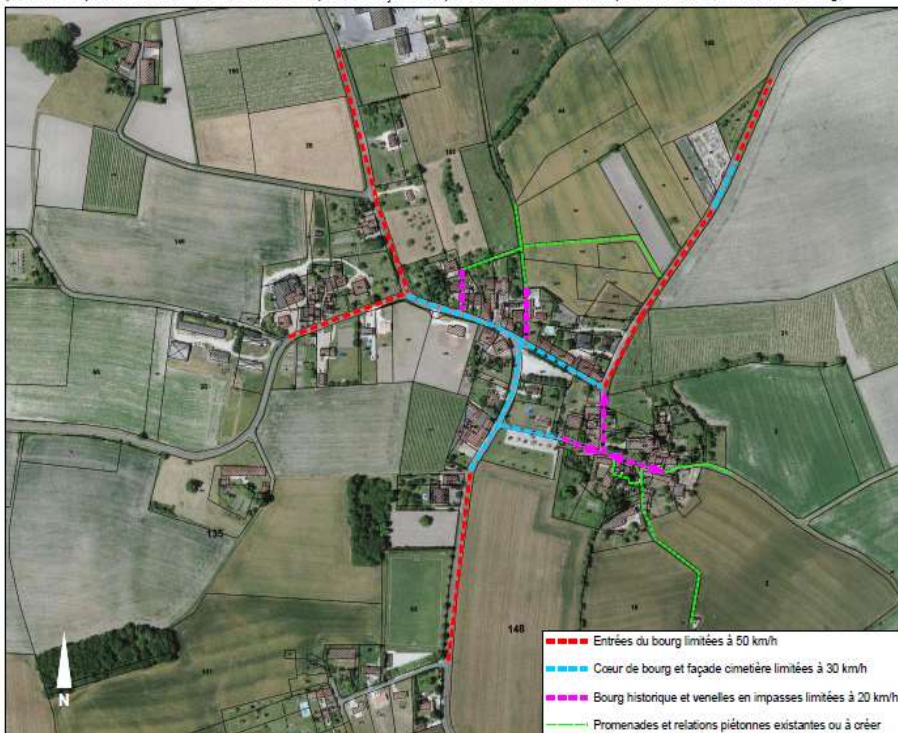
AMENAGEMENT DU BOURG

Dans un premier temps il a fallu réaliser un relevé topographique de l'ensemble du bourg. Après un appel d'offre, c'est le cabinet ABC Topo de Cognac associé de Mr Dourieu qui a été choisi et qui a réalisé le travail dans un délai très court et pour un tarif très serré.

Pour l'appel d'offre pour le choix d'un bureau d'étude pour l'aménagement du bourg 11 candidatures ont été reçues. Avec l'aide technique et juridique de l'ATD nous avons sélectionné 3 candidats que nous avons reçus en entretien. Finalement, c'est le cabinet PROFILS ETUDES de La Rochelle assisté du paysagiste Jean François GALINET de Rochefort qui ont été retenus pour leurs compétences et le montant de leurs honoraires. Une tranche ferme de 7 000€ (subventionnée à 50%) correspondant à l'étude de l'aménagement de l'ensemble du bourg leur a été commandée. A noter que cette prestation avait été estimée à 15 000€ par l'ATD, d'où une économie de moitié suite à l'appel d'offre ! Les travaux ont été inscrits en 8 tranches conditionnelles que nous réaliserons en fonction de nos moyens et des subventions obtenues.

Le 22 janvier, le bureau d'étude nous a présenté l'esquisse du projet. Après un diagnostic montrant l'évolution du bourg dans le temps avec des photos anciennes. Le diagnostic constate que les routes sont plus étroites avant le bourg (3,80m à 4,10m) qu'à l'intérieur du bourg (5m et plus). Le projet prévoit la conservation de l'intégralité des bandes de roulement.

proposition d'un plan de circulation avec les vitesses requises de façon à ce que des cheminements PMR puissent distribuer la totalité du bourg.



en rouge entrées de bourg limitées à 50km/h,
en bleu zone 30 limitée à 30Km/h et **en bleu** aussi le vieux bourg en zone 20 où le piéton sera prioritaire.
et en vert chemins de promenades (non impactés par le projet)

La zone 30 dans le centre du bourg permet de ne pas faire de plateau surélevé, pas de passages piétons peints au sol et de diminuer le nombre de panneaux.

Une écluse à un seul sens de circulation alternée est prévue en face de la Mairie pour bloquer la circulation quand le bus scolaire prend en charge les enfants et pour réduire la vitesse sans passage surélevé.

Le Monument aux Morts est déplacé face à la Mairie. Pour l'aménagement des trottoirs du côté des constructions neuves il est prévu une voie piétonne de 1,40m de large délimitée par une bordure franchissable (aspect moderne) et du côté des maisons anciennes un trottoir haut pavé (aspect ancien). Pour les accès au stade et au cimetière un chemin piétonnier en sommet de talus serait créé. Le revêtement de voirie limité à 20km (vieux bourg) pourrait être revu.

Maintenant le bureau d'étude doit nous présenter une tranche de travaux correspondant à notre budget. Celui-ci comprendra le cheminement piétonnier sécurisé traversant le bourg reliant les ERP, le déplacement du Monument aux Morts devant la Mairie et l'aménagement du carrefour avec l'objectif de terminer les travaux pour inaugurer le Monument aux Morts le 11 novembre 2017 lors de la cérémonie qui regroupera les communes voisines.

Une réunion publique d'information sera organisée dans les mois à venir pour vous informer de l'avancée du projet.